

AVIS DE L'OCRCVM

Avis administratif Général

Destinataires à l'interne :

Affaires juridiques et conformité
Comptabilité réglementaire
Détail
Inscription
Institutions
Haute direction
Opérations
Pupitre de négociation
Services bancaires d'investissement

Personne-ressource :

Wendy Rudd

Première vice-présidente à la réglementation
des membres et aux initiatives stratégiques

416-646-7216

wrudd@iiroc.ca

16-0110
Le 26 mai 2016

Priorités de l'OCRCVM pour l'exercice 2017

Le présent avis résume les activités et les initiatives sur lesquelles nous allons nous concentrer au cours de l'exercice 2017 (allant d'avril 2016 à mars 2017) pour réaliser le plan stratégique de l'OCRCVM.

Notre **mission** consiste à **protéger les investisseurs** et à **favoriser des marchés financiers sains au Canada**, tout en tenant compte des nombreux changements qui touchent le secteur.

Notre **vision** décrit ce que nous voulons accomplir au fil du temps – notre définition du succès à long terme. Cette vision est de **démontrer que notre modèle d'autoréglementation contribue à protéger l'intérêt public :**

1. en inspirant confiance et en prévenant les actes répréhensibles au moyen de mécanismes robustes et appropriés;
2. en faisant en sorte que la réglementation des valeurs mobilières au Canada soit beaucoup plus efficace;



3. en étant reconnu par nos partenaires comme un partenaire de confiance, respecté et estimé;
4. en demeurant à l'avant-plan de la réglementation des valeurs mobilières;
5. en établissant une culture qui attire et fidélise les employés de grande qualité.

Pour obtenir plus de renseignements sur notre plan stratégique, veuillez consulter l'Avis de [l'OCRCVM 16-0109](#).

Durant l'année qui vient, le personnel de l'OCRCVM partout au Canada continuera de travailler avec diligence pour nous aider à accomplir notre mandat de diverses façons.

En tant qu'organisme établissant des règles prudentielles et des règles de conduite, nous continuerons d'utiliser une approche fondée sur les risques pour nos inspections de la conduite des affaires, de la conduite de la négociation et des finances et des opérations au sein des sociétés que nous réglementons, afin de nous assurer qu'elles respectent les dispositions des lois et les exigences de l'OCRCVM et pour favoriser une culture de conformité solidement ancrée. En tant qu'organisme de réglementation des marchés, nous continuerons de surveiller les opérations effectuées sur les marchés des titres de capitaux propres et les marchés des titres de créance au Canada pour nous assurer que la négociation est conforme aux règles de l'OCRCVM comme à la législation en valeurs mobilières applicable. Pour obtenir des précisions sur nos activités et priorités en matière de conformité, veuillez consulter notre rapport intitulé « [Priorités de l'OCRCVM en matière de conformité](#) » pour 2015-2016.

Dans notre rôle d'encadrement, nous continuerons de mener des enquêtes, de veiller à l'application de nos règles et de tenir les courtiers et les personnes que nous réglementons responsables de leurs actes au moyen de sanctions disciplinaires diverses. Pour obtenir plus de renseignements sur nos activités en matière d'enquêtes et de mise en application, veuillez consulter notre [Rapport sur la mise en application](#) pour 2015.

En plus d'exercer une surveillance étroite au quotidien, et outre les nombreuses initiatives que nous menons à l'interne pour renforcer nos capacités centrales, fournir de meilleurs outils à nos employés et accroître l'efficacité de nos activités, nous allons nous concentrer sur les priorités suivantes au cours des douze prochains mois.



Priorités	Date cible	Inspirer confiance et prévenir les actes répréhensibles	Faire en sorte que la réglementation des valeurs mobilières soit plus efficiente	Être un partenaire de confiance, respecté et estimé	Demeurer à l'avant-plan de la réglementation des valeurs mobilières	Attirer et fidéliser les employés de grande qualité
Surveillance des marchés						
Organiser des tables rondes pour discuter des questions liées à la structure des marchés qui touchent les émetteurs de titres de petite capitalisation	Juin 2016	✓	✓	✓		
Restructurer le programme d'inspection de la conformité de la conduite de la négociation afin de couvrir plusieurs catégories d'actifs, diverses plateformes d'exécution d'opérations sur titres autres que des actions, de même que les courtiers membres qui ne sont pas des « participants »	Octobre 2016		✓		✓	
Fournir aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) l'accès à des outils interactifs permettant d'évaluer, par des mesures diverses, les données qui se rapportent aux marchés	Octobre 2016			✓		
Terminer la mise en œuvre des exigences liées à la déclaration des opérations sur titres de créance pour tous les courtiers membres	Novembre 2016	✓	✓		✓	
Choisir un fournisseur pour le système renforcé de surveillance des marchés	Mars 2017	✓	✓	✓	✓	



Priorités	Date cible	Inspirer confiance et prévenir les actes répréhensibles	Faire en sorte que la réglementation des valeurs mobilières soit plus efficiente	Être un partenaire de confiance, respecté et estimé	Demeurer à l'avant-plan de la réglementation des valeurs mobilières	Attirer et fidéliser les employés de grande qualité
Mettre en œuvre un nouveau système intégré de gestion des dossiers	Mars 2017	✓	✓		✓	✓
<i>Surveillance de la conduite et surveillance prudentielle</i>						
Mener un sondage exhaustif auprès des courtiers membres pour connaître leurs pratiques en ce qui concerne la gestion des conflits d'intérêts liés à la rémunération	Juin 2016	✓		✓		
Renforcer les procédures d'inspection de la conformité de la conduite des affaires pour ce qui est des obligations de connaissance du client et d'évaluation de la convenance, et créer une webémission à l'intention des courtiers membres sur les façons d'améliorer leur processus de collecte de données sur les clients ¹	Juin 2016	✓		✓		

¹ Cette initiative nous permettra de remplir notre engagement quant aux prochaines étapes à mettre en œuvre à la suite de l'évaluation mystère réalisée conjointement par la CVMO, l'OCRCVM et l'ACFM. Pour obtenir plus de précisions, consultez le rapport intitulé « [Évaluation mystère sur les conseils en matière de placement](#) ».



Priorités	Date cible	Inspirer confiance et prévenir les actes répréhensibles	Faire en sorte que la réglementation des valeurs mobilières soit plus efficiente	Être un partenaire de confiance, respecté et estimé	Demeurer à l'avant-plan de la réglementation des valeurs mobilières	Attirer et fidéliser les employés de grande qualité
Mener un sondage d'autoévaluation chez les courtiers pour déterminer l'état de préparation des courtiers et du secteur en général en matière de cybersécurité; communiquer aux sociétés la cote de risque qui leur a été attribuée par groupe de pairs, les lacunes constatées et les mesures recommandées	Sondage – juin 2016 Résultats – octobre 2016			✓	✓	
Renforcer les procédures de contrôle qui sont exécutées dans le cadre des inspections de la conformité de la conduite des affaires en ce qui a trait à l'usage des médias sociaux, et créer une webémission à l'intention des courtiers membres sur les façons d'améliorer leurs politiques et procédures relatives aux médias sociaux	Août 2016	✓		✓		
Diffuser dans le public et auprès des courtiers membres la première série de statistiques annuelles sur les plaintes et les demandes de renseignements, et l'information portant sur les tendances	Octobre 2016	✓	✓	✓		
Redéfinir les modèles d'évaluation des risques qu'utilisent les équipes d'inspection de la conformité pour nous assurer d'attribuer aux courtiers membres des cotes de risque appropriées	Janvier 2017		✓	✓	✓	



Priorités	Date cible	Inspirer confiance et prévenir les actes répréhensibles	Faire en sorte que la réglementation des valeurs mobilières soit plus efficiente	Être un partenaire de confiance, respecté et estimé	Demeurer à l'avant-plan de la réglementation des valeurs mobilières	Attirer et fidéliser les employés de grande qualité
Peaufiner le programme de formation qui est donné à l'intention des inspecteurs de la conformité pour améliorer l'application de la méthode d'inspection axée sur les risques	Mars 2017		✓	✓	✓	✓
Surveiller les activités liées à la mise en œuvre du cycle de règlement de deux jours au Canada, et évaluer les répercussions sur nos membres en participant aux discussions du conseil d'administration et des comités de l'Association canadienne des marchés des capitaux (ACMC)	En cours		✓			
Mise en application						
Finaliser et mettre en œuvre les Règles de mise en application consolidées	Septembre 2016	✓				
Explorer et évaluer d'autres formes possibles de mesures disciplinaires, et déterminer les prochaines étapes	Février 2017	✓				
Poursuivre les négociations en vue d'obtenir des pouvoirs juridiques plus étendus pour la perception des amendes	En cours	✓				



Priorités	Date cible	Inspirer confiance et prévenir les actes répréhensibles	Faire en sorte que la réglementation des valeurs mobilières soit plus efficiente	Être un partenaire de confiance, respecté et estimé	Demeurer à l'avant-plan de la réglementation des valeurs mobilières	Attirer et fidéliser les employés de grande qualité
Continuer de demander l'immunité légale pour l'OCRCVM et son personnel lorsqu'ils agissent dans l'intérêt public	En cours	✓		✓		✓
Élaboration des politiques						
Publier une note d'orientation sur les personnes âgées et créer en parallèle une webémission à l'intention des membres et des investisseurs et un bulletin à l'intention des investisseurs	Juin 2016	✓		✓		
Publier une mise à jour de la note d'orientation sur les services d'exécution d'ordres sans conseils	Novembre 2016	✓		✓		
Peaufiner nos méthodes de consultation directe auprès des investisseurs à partir des résultats d'une recherche indépendante	Septembre 2016			✓	✓	
Ajouter des points de contrôle dans nos procédures d'élaboration des politiques pour vérifier si les projets de règles sont proportionnés et si les règles proposées pourront être mises en application, et pour déterminer si les documents s'y rapportant sont rédigés en langage simple	Septembre 2016		✓	✓		



Priorités	Date cible	Inspirer confiance et prévenir les actes répréhensibles	Faire en sorte que la réglementation des valeurs mobilières soit plus efficiente	Être un partenaire de confiance, respecté et estimé	Demeurer à l'avant-plan de la réglementation des valeurs mobilières	Attirer et fidéliser les employés de grande qualité
Évaluer les exigences actuelles en matière de connaissance du client et d'évaluation de la convenance dans le contexte de l'évolution des services offerts, et déterminer les prochaines étapes	Novembre 2016	✓		✓		
Examiner les résultats de notre sondage sur les conflits d'intérêts liés à la rémunération et les commentaires fournis à l'égard du Document de consultation 33-404 des ACVM, et déterminer les prochaines étapes nécessaires pour mieux expliquer nos exigences concernant le « meilleur intérêt du client »	Décembre 2016	✓		✓		
Passer en revue et, au besoin, modifier la structure et les mandats de nos comités consultatifs afin d'optimiser les consultations auprès de nos partenaires	Mars 2017		✓	✓		
Répondre aux commentaires reçus sur les Règles des courtiers membres en langage simple et finaliser les règles ou publier un nouvel appel à commentaires	Mars 2017 (sous réserve de l'approbation des ACVM)		✓			



Priorités	Date cible	Inspirer confiance et prévenir les actes répréhensibles	Faire en sorte que la réglementation des valeurs mobilières soit plus efficiente	Être un partenaire de confiance, respecté et estimé	Demeurer à l'avant-plan de la réglementation des valeurs mobilières	Attirer et fidéliser les employés de grande qualité
Supprimer ou réviser la note d'orientation déjà publiée sur le Manuel de réglementation en langage simple, ou publier au besoin une nouvelle note d'orientation sur le sujet	En cours		✓			
Partage de renseignements						
En tant qu'agence de traitement de l'information, mettre en œuvre la première phase du service de diffusion publique des données sur les titres de créance de sociétés	Juillet 2016	✓	✓	✓	✓	
Valider le principe de technologie visant à créer un référentiel de données sur les opérations auquel pourront accéder nos partenaires en réglementation	Décembre 2016		✓	✓	✓	
Apport de valeur au sein du régime de réglementation canadien						
Entamer des discussions avec les ACVM pour qu'elles confient à l'OCRCVM davantage de responsabilités en matière d'inscription	Juin 2016		✓	✓		
Examiner les commentaires reçus concernant notre livre blanc sur la mise à niveau des compétences et le versement direct des commissions, et y répondre	Octobre 2016		✓	✓		



Priorités	Date cible	Inspirer confiance et prévenir les actes répréhensibles	Faire en sorte que la réglementation des valeurs mobilières soit plus efficiente	Être un partenaire de confiance, respecté et estimé	Demeurer à l'avant-plan de la réglementation des valeurs mobilières	Attirer et fidéliser les employés de grande qualité
Établir un suivi des mesures clés – p. ex., satisfaction des investisseurs, des courtiers et de nos partenaires en réglementation – pour évaluer nos progrès dans la concrétisation de notre vision	Février 2017			✓	✓	
Négocier avec la future Autorité de réglementation des marchés des capitaux afin qu'elle délègue à l'OCRCVM les fonctions d'inscription des sociétés et des personnes physiques	Au lancement de l'ARMC		✓	✓		
Accroître la collaboration et le partage de renseignements avec les autres organismes d'autoréglementation et les autorités de réglementation	En cours	✓	✓	✓	✓	
Continuer de participer aux diverses consultations menées par les gouvernements afin de renforcer la protection des investisseurs et d'assurer une approche cohérente en matière de réglementation entre les différents territoires et les différents cadres réglementaires	En cours	✓	✓	✓	✓	



Priorités	Date cible	Inspirer confiance et prévenir les actes répréhensibles	Faire en sorte que la réglementation des valeurs mobilières soit plus efficiente	Être un partenaire de confiance, respecté et estimé	Demeurer à l'avant-plan de la réglementation des valeurs mobilières	Attirer et fidéliser les employés de grande qualité
Sensibilisation des investisseurs						
Mettre en œuvre les modifications de règles qui obligent les courtiers membres à communiquer le fait qu'ils sont réglementés par l'OCRCVM sur les relevés de compte remis à leurs clients et sur leur site Internet, et à remettre des dépliants et brochures de l'OCRCVM aux clients	Janvier 2017	✓	✓	✓	✓	
Élaborer ou mettre à jour et publier des documents expliquant les normes qui ont été établies et les protections qui sont en place pour les investisseurs	Mars 2017	✓	✓	✓	✓	
Capacités technologiques						
Améliorer les pratiques de régie et de gestion des données et peaufiner l'architecture des données dans l'ensemble de l'organisme pour nous permettre de suivre l'évolution de la réglementation	Septembre 2016		✓		✓	
Terminer la mise en œuvre du nouveau système de gestion de l'information au Service des finances pour aider à la planification financière et à l'établissement des prévisions budgétaires	Novembre 2016		✓		✓	



Priorités	Date cible	Inspirer confiance et prévenir les actes répréhensibles	Faire en sorte que la réglementation des valeurs mobilières soit plus efficiente	Être un partenaire de confiance, respecté et estimé	Demeurer à l'avant-plan de la réglementation des valeurs mobilières	Attirer et fidéliser les employés de grande qualité
Personnel et culture organisationnelle						
Améliorer l'expérience des employés et réaliser des économies en mettant sur pied un projet pilote de partage de bureaux et de télétravail	Décembre 2016					✓
Étendre la planification de la relève à d'autres échelons de l'organisme et établir des plans de perfectionnement en conséquence	Mars 2017				✓	✓